

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - RS5801



Objectifs

La certification « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ou son établissement. Cette certification s'insère dans un dispositif conçu par l'INRS-Assurance maladie risques professionnels pour garantir la qualité des formations et des certifications en santé et sécurité au travail. Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- être acteur de la prévention dans l'entreprise.

La certification de SST est spécialement axée sur le monde du travail. En effet, celle-ci a pour double objectif de maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident et les gestes de premiers secours et de participer, en même temps, à la mise en œuvre d'actions de prévention. La formation et la certification de SST ont pour vocation de s'insérer dans la démarche plus globale de prévention des risques professionnels qui doit être mise en œuvre en entreprise. Le salarié certifié SST est considéré comme un acteur de prévention dans son entreprise, au-delà de son rôle de secouriste. C'est pourquoi cette certification de SST est privilégiée et recommandée par la Branche Assurance maladie/Risques professionnels de la Cnam.



Programme

COMPÉTENCES ATTESTÉES :

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 2. Protéger de façon adaptée
 3. Examiner la victime
 4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 5. Secourir la victime de manière appropriée
 6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluation et mode de validation des acquis



✓ Evaluation sous forme de mise en situation

- Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation
- Le certificat officiel par courrier quelques jours après la formation

Public concerné

- Salariés du secteur paysager
- Salariés en entreprise d'insertion
- Salariés en ESAT
- Toute personne intéressée par la thématique

Effectif : Minimum 4 - Maximum 10

Pré-requis

- Aucun

Durée et rythme

14 heures soit 2 jours

Période : Automne

- En semaine
- En journée
- Temps plein
- Week-end
- En soirée
- Temps partiel

Formateur (selon planning)

MARIOTTE Fanny infirmière habilitée SST
QUENTIN Adélaïde infirmière habilitée SST
FELDER J-Michel moniteur habilité SST

Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel
- En salle
- Sur chantier
- A distance
- Synchrone
- Asynchrone

• Mise en situation

• Apports théoriques en salle

• Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation

• Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

• **Compte Personnel de Formation (CPF) :** OUI
• **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

Individuel

22€ HT de l'heure soit 308€ HT les 2 jours

Groupe (Entre 6 et 10 participants)

875€ HT la journée soit 1 750€ HT les 2 jours

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA

Indicateurs de résultats

**NOUVELLE FORMATION :
PAS D'INDICATEURS**

Taux de satisfaction 2021 / 2022 :

- Participants : NC

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai.

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia -
03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr**



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Restauration collective possible - Tarif : Nous consulter
Pas d'hébergement possible

